Cinquantième Année. — N° 250. Prix : 5 Centimes. Mercredi 22 Août 1917.

L'INDÉPENDANT
DES BASSES-PYRÉNÉES

TÉLÉPHONE 0.39 JOURNAL RÉPUBLICAIN PARAISSANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE TÉLÉPHONE 0.39

ABONNEMENTS :

	3 Mois	6 Mois	1 An
Pau, département et limitrophes	6 fr. »	10 fr.	20 fr.
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	24 fr.
Étranger	10 fr. »	18 fr.	36 fr.
Maires et Instituteurs des Basses-Pyrénées		8 fr.	16 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 11, Rue des Cordeliers, PAU.
Rédacteur en chef : OCTAVE AUBERT
Les articles politiques appartiennent au Comité d'Administration de la Société Anonyme de L'INDÉPENDANT
Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être adressé à Pau à M. Georges MAURY, Administrateur-Comptable.
A Paris, aux diverses Agences pour les Annonces.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES :

Annonces judiciaires	20 c. la ligne.
Annonces ordinaires	20 —
Réclames	50 —
Chronique locale ou Faits divers	1 franc.

Les Annonces de Lourdes se traitent à forfait.

NOUVELLES OFFICIELLES

Mardi (matin).

Sur le front au nord de Verdun, nos troupes ont enlevé, des deux côtés de la Meuse, les défenses ennemies sur un front de dix-huit kilomètres et sur une profondeur qui dépasse deux kilomètres en certains points.

Sur la rive gauche, nous tenons en particulier le bois d'Avocourt, les deux sommets du Mort-Homme, les bois des Corbeaux et de Cumières.

Sur la rive droite, nous avons enlevé la cote du Talou, Champ Champneuville, la cote 344, la ferme de Mormont, la cote 240. Au nord de Louvemont, à droite, nos troupes ont largement avancé dans le bois des Fossés et dans le bois Le Chaume.

Le chiffre des prisonniers valides est supérieur à quatre mille.

Les Allemands ont violemment contre-attaqué au bois d'Avocourt, au Mort-Homme et à la cote 344. Nos feux ont partout anéanti leurs efforts et leur ont infligé de lourdes pertes.

Notre aviation a pris une part brillante à la bataille, mitraillant à une faible hauteur les rassemblements ennemis et contribuant ainsi à repousser les contre-attaques. Nos pilotes ont abattu onze avions allemands sur le front de l'armée. Deux autres appareils ennemis ont été descendus par nos canons spéciaux.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

20 août (20 h. 50). — L'ennemi a tenté, au cours de la matinée, une nouvelle contre-attaque sur les positions récemment conquises par nous au sud-est d'Epehy. Prises sous le feu de notre artillerie, au moment où elles gagnaient leurs positions en vue de l'assaut, les troupes allemandes ont été dispersées et l'attaque n'a pu se développer.

Des engagements de patrouilles qui nous ont permis d'effectuer une certaine progression ont eu lieu, au cours de la journée, aux abords nord-ouest de Lens. Un détachement ennemi a réussi à pénétrer dans nos lignes, ce matin.

A l'est d'Armentières, deux de nos hommes ont disparu.

D'importantes formations aériennes ennemies, opérant à une assez grande distance, à l'intérieur de leurs lignes, ont vainement essayé hier d'entraver l'action de nos appareils de bombardement, de photographie et de reconnaissance. Nos opérations de bombardement n'en ont pas moins continué. Un train allemand a été détruit. Le travail d'artillerie s'est effectué avec d'excellents résultats. De nombreux clichés ont été pris.

Deux aéroplanes allemands ont été abattus en combats aériens et quatre autres contraints d'atterrir désemparés. Un septième appareil ennemi a été abattu dans nos lignes par nos canons spéciaux. Six des nôtres ne sont pas rentrés.

Mardi (soir).

Sur le plateau de Cerny, les Allemands ont attaqué nos positions en trois points différents, à deux reprises. Nos feux ont brisé les vagues d'assaut qui ont dû refluer dans leurs tranchées de départ, fortement éprouvées. D'autres tentatives à l'ouest du Monument d'Hurtebise ont également échoué.

Sur le front au nord de Verdun, les Allemands ont énergiquement réagi pendant la nuit. Leurs contre-attaques, extrêmement violentes, notamment au bois d'Avocourt, et au nord du bois des Caurrières, ont été brisées par nos feux. L'ennemi a subi de lourdes pertes sans aucun résultat. Nos troupes ont conservé tous leurs gains et s'organisent sur le positions conquises.

Le chiffre des prisonniers valides que nous avons faits dans la journée du 20 dépasse cinq mille dont cent seize officiers.

L'aviation ennemie a bombardé cette nuit nos arrières et en particulier un camp de rassemblement de prisonniers allemands dont un grand nombre ont été atteints.

Rien à signaler sur le reste du front.

AVIATION. — Notre aviation a bombardé en Belgique les gares de Thourout, Roulers, Staden et Gits ; dans la région de Verdun, les gares de Dun-sur-Meuse, Grievilles, Fléville, le dépôt de munitions de Benthéville, où s'est déclaré un grand incendie dans la journée du 20 août.

Vingt-et-un appareils allemands ont été abattus en combats aériens par nos pilotes. La plupart d'entre eux sont signalés comme totalement détruits. Dans la journée du 18, un avion et un ballon captif ennemis ont subi le même sort.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

21 août (après-midi). — L'ennemi a tenté, ce matin, pour la troisième fois, de reprendre le terrain récemment conquis par nous au sud-est d'Epehy. Bien que soutenues par des jets de liquides enflammés, ses troupes ont été entièrement rejetées. Nous conservons toutes nos positions.

Un coup de main sur les tranchées allemandes effectué sur un large front vers le canal de St-Juentin, à l'est d'Epehy, nous a valu un certain nombre de prisonniers. Nous avons légèrement amélioré nos postions, cette nuit, au nord de la route d'Ypres à Menin.

Nouvelles de la Guerre.

DEVANT VERDUN

Paris. — Tandis que les troupes franco-britanniques ne cessent de harceler l'ennemi en Artois et dans les Flandres, et dans le même temps où les Italiens avec un plein succès prenaient l'offensive sur l'Isonzo, une nouvelle bataille de Verdun s'est engagée hier matin, réalisant ainsi victorieusement une fois de plus l'unité d'action sur l'unité de front.

Nos positions au nord de Verdun n'étaient pas encore telles qu'il ne fût pas nécessaire de les élargir. En effet, les brillantes opérations du 24 octobre et du 15 décembre 1916 qui nous rendirent en particulier les forts de Douaumont et de Vaux, avaient été limitées à la rive droite de la Meuse.

Il importait, en éloignant encore les lignes ennemies, d'enlever aux Allemands toute velléité de récidive dans l'attaque contre Verdun, et c'est dans ce dessein qu'a été déclenchée l'action d'aujourd'hui.

Celle-ci, d'ailleurs, n'était pas imprévue. En effet, l'acharnement du tir de l'artillerie de tous calibres soumettait les tranchées et les abris adverses à une destruction méthodique.

Le bombardement répété des voies de communications, des gares, des camps d'aviation, des cantonnements où le kronprinz impérial concentrait ses réserves, les manœuvres de l'aviation française pour aveugler l'adversaire, toutes ces manifestations d'une activité exceptionnelle, qu'enregistraient les Communiqués de ces derniers jours, étaient autant d'indices certains d'une action offensive imminente, dans cette guerre de position, où les batailles se préparent et se développent suivant un rythme qui ne laisse guère de place à une surprise absolue.

Les Allemands s'attendaient donc à une attaque devant Verdun ; les bulletins de Ludendorf, depuis plusieurs jours, y faisaient même allusion, affectant imprudemment de ne pas redouter notre action. L'incomparable vaillance de nos soldats vient, en quelques heures, de ruiner cette téméraire confiance de l'ennemi.

Sur un front de dix-huit kilomètres, qui s'étendait des deux côtés de la Meuse, depuis le bois d'Avocourt jusqu'à Bezonvaux, nos troupes, avec un entrain et une ardeur magnifiques, se sont élancées à l'assaut des positions que l'ennemi gardait encore depuis sont offensive de fin février 1916.

Le système des défenses ennemies a été maîtrisé complètement sur toute l'étendue du front d'attaque et sur une profondeur variant entre 1,500 et 2,000 mètres.

Actuellement, notre ligne est jalonnée par les positions suivantes qui sont en notre pouvoir :

Bois d'Avocourt, cote 265 et cote 295 du Mort-Homme, bois des Corbeaux et de Cumières sur la rive gauche.

La cote du Talou, les villages de Champ et de Champneuville, dans la boucle de la Meuse, la côte 344, la ferme Mormont et la cote 240, la plus grande partie des Fossés et de Chaumes, sur la rive droite.

En dehors du gain territorial qui est considérable par le nombre et l'importance des positions dominantes reconquises, le chiffre des Allemands valides capturés dans les ruines de leurs positions effondrées est extrêmement élevé, puisqu'il atteint 4,000 prisonniers.

Ayant ainsi atteint leurs objectifs, nos troupes ont prudemment interrompu leur progression pour procéder à une nouvelle préparation d'artillerie, avant d'entreprendre un nouveau bond en avant.

La méthode du martèlement préparatoire suivi de bonds successifs a donné en effet des résultats trop décisifs « tant au point de vue de la légèreté de nos pertes » que de la sûreté de notre avance, pour que le commandement français, avant tout économe de ses hommes, ne s'y rallie pas résolument.

Il faut donc s'attendre à voir cette nouvelle bataille se développer à son tour, à la fois dans le temps et dans l'espace.

Et maintenant les Allemands profitent du temps d'arrêt nécessaire à porter en avant notre artillerie pour contre-attaquer de part et d'autre du fleuve. Mais leurs tentatives, malgré leur caractère d'extrême acharnement, sont toutes restées vaines et nos ennemis ont subi sous nos feux des pertes sanglantes.

La journée a donc été complètement satisfaisante pour nos armées, et l'état-major ennemi a tellement bien compris l'étendue de sa défaite que dès cette après-midi, dans son bulletin, il n'essayait plus de la cacher ; naturellement, avec toutes les réticences et les atténuations d'usage.

Quoi qu'il en soit, de cette œuvre, un fait seul compte pour nous : la plupart des positions de la Meuse, que tant de combats meurtriers ont rendu célèbres, sont à nouveau en notre pouvoir, et l'effort de plusieurs mois fourni par les Allemands, leur sacrifice de centaines de mille hommes, tout cela est anéanti en une seule journée par l'attaque victorieuse des admirables soldats.

Le communiqué boche.

Le communiqué allemand du 20 août, 14 heures, s'exprime ainsi :

Armées du kronprinz. — La bataille de Verdun a commencé ce matin de bonne heure sur les deux rives de la Meuse depuis le bois d'Avocourt jusqu'au bois des Caurières (23 kilomètres) par de fortes attaques françaises. La lutte d'artillerie a duré toute la journée et s'est prolongée sans interruption pendant la nuit avec une extrême violence. Ce matin, le feu roulant le plus intense a précédé l'attaque de l'infanterie. Les Français ont occupé sans combat la cote de Talou, à l'est de la Meuse, qui avait été abandonnée comme ligne de défense depuis le mois de mars de cette année et n'était plus tenue que par des postes. Ceux-ci ont été retirés méthodiquement et sans que l'ennemi nous ait inquiétés au cours de la journée d'hier. Sur tous les autres points de ce large front de bataille, la lutte bat son plein.

LA MORT D'ALMEREYDA

Paris. — Mme Vigo a déposé entre les mains de M. Coularon, faisant fonctions de doyen des juges d'instruction de la Seine, une plainte contre inconnu pour assassinat de son mari, au nom de son fils mineur, Jean Vigo, fils de Vigo-Almereyda.

Elle se porte partie civile à l'instruction et offre de faire au greffe la consignation nécessaire.

M. Viviani, ministre de la justice, a reçu hier soir, 20 août, à huit heures, le rapport médico-légal établi et signé par MM. les docteurs Vibert, Dervieux et Socquet.

Les trois experts établissent qu'il y a eu suicide et non mort naturelle, ni criminelle.

Le directeur de la prison, M. Pancrazzi, est révoqué, ainsi que deux gardiens ; le gardien chef et un gardien, sont rétrogradés ; un autre gardien est déplacé.

L'INCENDIE DE SALONIQUE

Salonique. — Les habitants sans abri, à la suite du terrible incendie de samedi ont été évacués dans les villages des environs.

Le feu a été maîtrisé hier soir 19 août.

LA GUERRE SOUS-MARINE

Rome. — Le 18 août, dans la haute Adriatique, un de nos hydravions a jeté en plein des bombes sur un submersible ennemi qui a coulé.

LE LIVRE BLANC GREC

Athènes. — Parmi les documents du Livre blanc se trouve une dépêche envoyée par M. Theotokis, ministre de Grèce à Berlin, à M. Streit, le 25 juillet 1914 :

« Si l'Allemagne et l'Autriche sont victorieuses contre la Russie, il est incontestable que la Bulgarie s'agrandira aux dépens de la Russie. Je ne pense pas que nous ayons intérêt à voir cet agrandissement que nous ne pouvons empêcher, sans tâcher de nous agrandir aussi. Le seul moyen de réussir serait de coopérer avec les Bulgares contre les Serbes, qui seront tellement réduits qu'ils ne pourront jamais renaître. Nous devons nous entendre avec les Bulgares pour rester neutres tant qu'ils le resteront et agir dès qu'ils agiront.

» Berlin n'aurait aucune objection à nous voir prendre des compensations sur l'Albanie, qui, avec la Serbie inexistante, ne présentera plus pour l'Autriche les raisons qui ont contribué à ce qu'elle fût créée et maintenue. Je conçois les scrupules qu'une pareille politique pourrait vous inspirer à l'égard des rapports que nous avions avec la Serbie, mais actuellement il s'agit de notre existence et de profiter, autant que possible, du déclanchement général. »

SUR LE FRONT RUSSO-ROUMAIN

Paris. — Un ancien ministre des finances et de la justice roumain, qui se rend en France, M. Victor Antonesco, a accordé un important entretien à l'envoyé spécial du « Temps », au grand quartier général russe, M. Ludovic Nadeau, qui télégraphie :

« M. Antonescu voudrait espérer encore que la Moldavie et la Bessarabie pourraient être sauvées. Toutefois, il estime que le danger d'une invasion germano-autrichienne en Bessarabie et dans les provinces du sud de la Russie doit être envisagé et considéré d'urgence par les états-majors français, anglais, italien. Ceux-ci dans l'intérêt général de la coalition, devraient s'efforcer de prévenir ce qui pourrait être un vrai désastre.

» M. Antonesco expose avec beaucoup de raison que la prise de possession par l'ennemi du riche hinterland constitué par la Bessarabie et la Petite-Russie aurait des conséquences incalculables, car, en outre que la Roumanie se trouverait encerclée, des ressources immenses de toute nature, perdues pour nous, deviendraient la proie des envahisseurs.

» M. Antonescu ajoute qu'en outre des millions de soldats robustes que la Russie pourra encore aligner, la coalition dispose de telles réserves éventuelles du côté du Japon, de l'Amérique et même du côté des prisonniers tchèques et roumains se trouvant actuellement en Russie, et tout disposés à se battre, que des efforts surhumains devraient être immédiatement tenté pour empêcher ce qui serait une catastrophe irréparable. Il y a là un péril enjaçant entre tous, et qu'il faudra résolument essayer de conjurer par tous les moyens immédiatement imaginables.

» J'ai conscience que M. Antonescu n'exagère rien quand il dit que l'invasion de la Petite-Russie par les Germano-Autrichiens serait pour nous tous un incommensurable malheur. Les états-majors français, anglais, italien apprécieront ce qu'ils peuvent tenter ou concevoir. Certes, l'armée russe est en bonne voie de réorganisation et de reconstruction, mais il faut comprendre qu'après la maladie psychologique supportée par cet immense organisme, ce n'est pas en une semaine qu'elle peut retrouver toute son efficacité combative. »

DERNIÈRE HEURE
(Service spécial de L'INDÉPENDANT).

Mardi (4 heures).

M. Painlevé devant Verdun.

PARIS. — L'attaque sur les deux rives de la Meuse a été lancée en présence de M. Painlevé, ministre de la guerre et du généralissime.

La presse Aglaise.

LONDRES. — La presse anglaise est enthousiaste. Le « Daily-Chronicle » constate que l'unité de vue des Conseils alliés produit de nouveau son heureux effet sur les fronts de combat, car les premiers résultats devant Verdun et sur l'Isonzo sont un indice de futurs brillants succès.

Sur le front Italo-Autrichien.

BERNE. — Les correspondants suisses sur le front, écrivent que la nouvelle offensive démontre l'infériorité de l'artillerie autrichienne. Tous les mouvements ennemis ont été paralysés par le tir efficace italien. Le général Conrad von Hœlsendorff a participé à l'action.

Le sort de l'Alsace-Lorraine.

ZURICH. — M. Michaelis annoncerait aujourd'hui à la commission principale du Reichstag que l'Allemagne est décidée à accorder l'autonomie à l'Alsace-Lorraine. Le Gouvernement escompte de cet acte les plus grandes conséquences.

Le commerce Germano-Suisse.

BERNE. — Une nouvelle convention commerciale germano-suisse a été signée hier par les deux parts.

La dyssenterie.

BERNE. — 1084 cas de dyssenterie ont été constatés à Mannheim : il y a eu 104 décès.

L'attitude de Kerensky.

PETROGRADE. — MM Kerensky et Arkentieff ont déclaré vendredi dans une importante réunion du Soviet, qu'ils soutiendraient la révolution contre toutes les tentatives de la droite et de la gauche. Ils ont demandé le rétablissement de la peine de mort, les arrestations par ordre du Gouvernement et la suspension des journaux pernicieux. Cette résolution a été adoptée à une forte majorité.

La Chine et le ravitaillement.

PEKIN. — Le Gouvernement demande à toutes les Chambres de commerce chinoises de rechercher les moyens de faciliter les exportations de vivres en Europe.

Sur le front Russo-Roumain.

PETROGRADE. — L'ennemi bombarde nos tranchées à l'ouest de Riga et de Mitau.

PETROGRADE. — Communiqué du front roumain du 19 août :

On signale des attaques obstinées de l'ennemi dans la direction Oena-Uneset.

Dès le matin l'ennemi a attaqué dans la région de la rivière Lonick. Vers le soir il a réussi à s'emparer de nos positions, refoulant les roumains vers la lisière au sud-ouest d'Okna.

Dans le secteur de Grozesci l'ennemi a pu s'emparer de la distillerie.

Dans la direction de Foscani, l'adversaire a pris l'offensive de part et d'autre du chemin de fer de Foscani. Nous avons rétabli la situation, mais à l'est du chemin de fer, les roumains ont reculé jusqu'au sud du village Marasesti.

PETROGRADE. — Au Caucase, les turcs ont pris l'offensive dans la direction de Karpout. Dès l'aube nous avons rétabli la situation.

Dans la région de Palmiradelloumera nous progressons, occupant un certain nombre de villages.

Nos éclaireurs ont avancé jusqu'au Xéribar.

Nous avons capturé des prisonniers et des armes.

UN GRAND DESTIN COMMENCE

Le beau livre d'Onésime Reclus (1)

Fougueux idéaliste et réalisateur ardent, on peut dire qu'Onésime Reclus devint grand géographe par amour passionné d'une plus grande France. Il a souhaité d'un cœur fervent et d'une volonté agissante une patrie magnifiée, et nous devons accomplir son souhait, après les grandes épreuves de la métropole, que notre belle et claire langue française aille instituer au-delà des mers une multitude de nouveaux Français.

La langue est pour Onésime Reclus le véhicule des civilisations et le lien qui cimente les empires. Parmi ceux qui parlent la même langue, il n'y a ni maîtres, ni sujets, ni métropolitains, ni métis, ni blancs, ni noirs. Par la langue, l'indigène s'érige au rang des Français.

Si quelque jour, suivant les vues prophétiques du géographe inspiré, le monde doit comprendre un empire saxon, un empire latin et un empire slave, quel sera le lot de la France dans ce partage du monde déjà réalisé aux trois quarts ? Onésime Reclus se posa vers 1870 cette question vitale. Pour lui, la France peut choisir entre une politique européenne, une politique mondiale et une politique africaine.

La situation actuelle de l'Europe et notre faible natalité écartent les deux premières solutions grandioses, et nous devons, suivant le mot du grand géographe, proportionner l'œuvre à l'ouvrier, par la pratique assidue de la politique africaine.

1830 fut le point de départ d'une ère nouvelle, d'une ère de salut et de grandeur pour la France, qui, par la conquête de l'Algérie reprenait l'œuvre civilisatrice et réalisatrice de l'Empire romain. Et dans sa belle langue, riche, puissante, évocatrice, O. Reclus écrivait : « A toute vie, il faut un ferment, à toute naissance un germe, à toute durée un centre et un axe de résistance. L'élément latin est ici tout cela : il crée la tradition il donne l'orientation, il prépare l'avenir. Néo-latin veut dire ici Néo-français. Jusqu'à ce jour, notre sang ne contribue que pour moitié, ou un peu plus, à la genèse des Franco-Africains ; mais notre langue imprime leur esprit ; c'est autour d'elle que se cristallisent les éléments variés qu'attire l'Atlantide » Aujourd'hui nous avons acquis à la France, après nos malheurs, plus de centaines de milliers de lieux carrées que nous n'en avions de dizaines de milliers en notre patrie d'Europe ; la guerre certes est dévastatrice et cruelle, mais grâce à nos possessions africaines nous aurons, comme dit O. Reclus, un but, un espoir, un avenir, une raison d'être. « Il n'est qu'un travail immense comme l'instauration, la consolidation, la perfection de l'Empire d'Afrique pour désenvaser la France, pour l'enlever aux mille et une écoles de la science, qui ne sont pas l'école de la vie. Lui seul peut nous arracher à la stérilité, à la frivolité, à la stupidité vaincre l'inertie, la folie, l'utopie, la bureaucratie, la routine. »

L'Afrique est très près de la France. Donc « concentrons-nous là où la faveur des destinées ajoute à notre virilité défaillante celle de nos cousins du tour de la Méditerranée. Si nous perdions Alger comme nous perdîmes Québec, il ne nous resterait rien de possible à souhaiter : tous les continents sont pris. Il faudrait être l'Allemagne d'avant 1914 pour convoiter le monde entier. Qui donc oserait dire qu'ils ne pensaient pas à conquérir la voie lactée ? »

Si l'Afrique du Nord nous échappait, nous deviendrions l'un de ces petits peuples obscurs qui mâchent et remâchent leurs gloires ancestrales.

Notre domaine forme déjà un tout compact. On va, toujours en sol français, de Tunis au fleuve Congo, d'Alger au Dahomey, de Fez ou de Marrakech à Bingerville. C'est seulement de Dakar à Loango qu'on chemine tantôt chez nous, tantôt chez les autres. Il y a dans ce bloc franco-africain des régions tropicales, mais l'hygiène et l'aménagement approprié en découpleront la valeur. La civilisation française doit achever l'œuvre des militaires et des explorateurs. La tâche est longue et demande de la prudence et de la persévérance. Elle doit s'accomplir dans la paix. « Etre débarassé des traîtrises, des hargnes, des haines de l'Allemagne, respirer enfin d'un souffle égal, être assuré que la paix règne dans le monde, la douce paix, la paix radieuse, ne pas se demander si le tocsin de la mobilisation ne sonnera pas dans quarante-huit heures du Rhin aux Pyrénées, voire partout où nous sommes, une nation, voilà ce qui nous permettra de consacrer des soins maternels à l'Afrique. » Il faut commencer par assimiler nos Africains de quelque race qu'ils soient, en un peuple ayant notre langue pour langue commune, « car l'unité de langage entraîne peu à peu l'union des volontés. »

Onésime Reclus voit dans la France colonisatrice et civilisatrice l'héritière de Rome, et il proclame que nous devons imiter Rome qui sut latiniser, méditerranéiser nos ancêtres, après les avoir dompté par le fer. Comment furent romanisées les Gaules ? Par la majesté du nom romain, par la supériorité de culture, par la diffusion de la langue impériale, par un réseau serré de routes stratégiques, par un merveilleux souci de l'hygiène des villes ; par une admirable utilisation des eaux, par le respect des institutions locales, par une tolérance religieuse parfaite et, en somme, par une patience inaltérable. »

Voilà notre programme : faire en Afrique ce que Rome fit dans le monde ancien. Nous aurons là un immense réservoir d'hommes amis et de richesses, si nous savons assainir et rafraîchir les déserts et faire couler du nord au sud le fleuve de la vie. Alors, pour la France, commencera un grand destin.

Octave AUBERT.

(1) « Un grand destin commence » La Renaissance du Livre, 78, boulevard St-Michel, Paris.

SUR LE FRONT FRANCO-ANGLAIS

Autour de Lens.

Front britannique. — L'ennemi montre manifestement l'intention de tenir dans Lens si possible, et son procédé des fortifications bétonnées y a atteint son point culminant. Les égouts eux-mêmes ont été élargis et bétonnés. Au-dessus les caves, déjà solidement voûtées, ont été encore renforcées. Les fosses des mines, les caves en ruines, les conduits d'écoulement, tout a été renforcé par des travaux en ciment armé. Les maisons ont été démolies systématiquement, de manière à former de larges avenues pour les tirs en enfilade.

Au cours d'une attaque locale, les Canadiens ont eu à combattre dans un de ses systèmes de défense, et le combat qui eut lieu à la grenade et à la baïonnette, et qui fut féroce, tourna à leur avantage.

Le nombre des prisonniers faits hier seulement au cours des combats devant Lens, s'élève à 1,150 et encore ne sont-ils pas tous dénombrés.

Front britannique. — Il n'est question, au quartier général anglais, que de l'effronterie des Boches. Après leur mensonge sur la prise de Langemarck, ils essaient de nouveau de nier les progrès britanniques devant Lens.

« A Lens, dit le radiotélégramme allemand, nous avons trouvé un ordre du jour d'après lequel nos ennemis se proposaient d'atteindre Vendi-le-Viel, qui est à 4 kilomètres du front actuel. »

Cet ordre du jour, qui n'a jamais existé, est, en effet, une trouvaille à l'aide de laquelle la garde prussienne masque sa déconfiture :

« Les vagues d'assaut, continue le fantastique rapport officiel, se sont écroulées devant notre tir et nous les avons refoulées jusqu'à notre « troisième ligne » (sic).

Voilà une étonnante manière de confesser que cette ligne et les deux précédentes ont été prises. Quoi qu'il en soit, ce bulletin montre l'importance attachée par nos ennemis à la possession de Lens.

Les opérations militaires du 1er au 16/8.

Paris. — Le mauvais temps continue à gêner considérablement les opérations en Belgique. Toutefois, nos troupes qui avaient réalisé quelques progrès à l'ouest de la route de Dixmude et occupé un certain nombre de fermes organisées en points d'appui ont, le 16 août, attaqué de nouveau au nord et à l'est de Bixschoote et porté leurs lignes jusqu'à la rive sud du Stansbecke et du Broenbecke.

A notre gauche, nous avons également enlevé Dreigrachten ; 442 prisonniers, dont 5 officiers, ont été pris par nous au cours de cette affaire. Le butin capturé depuis le début du mois dans cette région comprend 23 canons, 6 lance-bombes et 30 mitrailleuses.

Au nord de Saint-Quentin, l'ennemi a attaqué, le 10 août, à l'est du Fayet et a réussi à occuper 500 mètres de tranchées. Nos contre-attaques nous ont rendu le jour suivant tout le terrain perdu.

Sur le front de l'Aisne, l'activité a été moindre que dans les périodes précédentes. L'ennemi a cependant tenté, le 10 août, un violent effort sur le front Panthéon-Epine de Chevrigny. Arrêté ou violemment contre-attaqué par la belle division active que les Parisiens avaient admirée le 14 juillet, il a laissé entre nos mains un certain nombre de prisonniers. A l'est de Cerny, deux attaques prononcées par nous, le 11 et le 15 août, nous ont permis d'améliorer nos positions dans cette région, et de faire plus de cent prisonniers.

En Champagne, le secteur de Moronvilliers est resté toujours actif. Au nord du Cornillet, l'ennemi a réussi, le 11 août, à occuper un élément de tranchée. A signaler, le 10 août un fort coup de main ennemi, qui échoue à l'est de Maisons-de-Champagne.

Sur la Meuse, l'ennemi a attaqué le premier août, entre le bois d'Avocourt et la cote 304, et réussi, après un très violent bombardement, à reprendre une partie des tranchées enlevées par nous le 17 juillet. De très vives actions d'infanterie, accompagnées de coups de main d'infanterie, ont continué pendant toute la quinzaine sur tout le front nord de Verdun.

Londres. — L'amirauté annonce que de nombreuses tonnes de bombes ont été jetées, au cours de la nuit du 19 août, par l'aviation navale sur les objectifs militaires suivants : gare Saint-Pierre et Voreegarage-des-Gand, le parc de Thourout et des dépôts de munitions et les docks de Bruges.

Un raid a été également effectué hier matin sur l'aérodrome de Shelleglem, où un coup direct a été observé sur un grand hangar.

A leur retour, nos machines ont été attaquées par des avions ennemis qui ont été repoussés avec l'aide d'une patrouille d'aviation militaire. Un appareil ennemi est descendu désemparé. Tous nos avions sont rentrés indemnes.

SUR LE FRONT ITALIEN

Rome. — L'artillerie italienne a ouvert dimanche matin un feu terrible contre les positions autrichiennes situées entre le Monte-Nero, au nord de Tolmino, et le Monte-Hermada, près de la mer, qui barre la route de Trieste, soit sur les 65 kilomètres environ du front de l'offensive italienne du printemps dernier.

Le Communiqué officiel annonçant ce bombardement ajoute que l'aviation et l'aéronautique italiennes déploient la plus grande activité, jetant la panique aux points de concentration de troupes et à l'arrière des lignes ennemies. Le bombardement a atteint dimanche soir une intensité inconnue jusqu'à présent. Une quantité formidable de canons a été massée tout le long du front, et les patrouilles de reconnaissances rapportent que les effets du bombardement sont effroyables dans les lignes autrichiennes.

Le Communiqué officiel autrichien d'hier annonçant le bombardement, avoue que les obus italiens portent bien au delà des tranchées de première ligne. On envisage ici d'importantes et prochaines opérations dans la direction de Trieste.

Berne. — Le canon est déchaîné de Tolmino à la mer. On annonce également que l'empereur Charles se rend de nouveau sur le front italien et qu'il visitera tout d'abord le secteur du Carso.

SALONIQUE BRULE

Rome. — On mande de Salonique, le 13 août :

Hier, à quatorze heures, a éclaté un incendie considérable qui a détruit la moitié de la ville, y compris le quartier commercial.

On évalue à soixante-dix mille le nombre des personnes, la plupart israélites et musulmanes, qui se trouvent sans abri depuis onze heures.

Aujourd'hui, le feu paraît diminuer d'intensité ; le nombre des victimes serait très restreint.

Salonique. — C'est dans le quartier bulgare que l'incendie a éclaté. Les secours sont arrivés immédiatement de tous côtés pour circonscrire le sinistre, mais le vent, soufflant avec une extrême violence, a donné à cet incendie un développement extraordinaire. Malgré tous les efforts des Grecs et des troupes alliées, l'incendie a pris des proportions dépassant tout ce que l'imagination peut concevoir. Tout le quartier commerçant est anéanti, plus de quarante mille israélites se trouvent sans abri. L'église Saint-Démètre, un joyau du temps passé, est à moitié détruite.

Le représentant du gouvernement hellénique, ainsi que les autorités des puissances alliées ont pris leurs dispositions pour assurer aux sinistrés les vivres indispensables. Des mesures ont été prises pour permettre l'évacuation d'une partie de la population.

LE BOMBARDEMENT DE MONASTIR

Corfou. — Le bureau de la presse serbe communique la note suivante :

« Avant-hier, sans raison ni combat sur ce front, les Bulgares ont bombardé de nouveau Monastir plus terriblement que jamais auparavant.

» Environ deux mille bombes ont été lancées entre 17 heures et 21 heures. Outre les victimes non encore dénombrées et un grand nombre d'édifices détruits, un bon quart de la ville a été brûlé.

» La population, affolée, pour la plupart des femmes et des enfants, s'était enfuie des maisons détruites et incendiées dans diverses directions ; elle a été recueillie et dirigée sur l'arrière.

» Cette destruction sans raison d'une ville n'ayant ni armée ni établissements militaires et cette tuerie sauvage d'une population innocente ne peuvent être expliquées que par la fureur et la haine barbares des Bulgares pour tout ce qui est serbe.

LA NOTE PAPALE

Michaelis va s'expliquer.

Zurich. — Il se confirme que le chancelier Mihaelis prononcera, aujourd'hui mardi, à la séance de la commission principale du Reichstag, un grand discours sur la Noted u Vatican et sur les buts de guerre de l'Allemagne. Toute la presse d'outre-Rhin prévoit que ce discours aura une grande importance politique.

Les milieux bien informés affirment que le discours de Michaelis restera complètement dans le cadre des déclarations antérieures de Bethmann-Holwey et des autres dirigeants allemands. Le chancelier remerciera le pape d'avoir tenté de rétablir la paix et acceptera ses bons offices, tout en se référant aux propositions des empires centraux du 12 décembre.

Michaelis affirmera que les puissances centrtales sont prêtes à entrer à tout moment en négociations en vue d'une paix pleine d'honneur, donnant toutes les garanties de développement économique et politique à l'Allemagne, à l'Autriche-Hongrie et à leurs alliés. Il précisera aussi la situation de l'Allemagne en cas de pourparlers de paix.

On assure que le chancelier parlera également de la situation militaire des empires centraux.

Des députés amèneront le débat sur les questions de la censure d'Etat de siège, ainsi que sur la situation alimentaire.

Cette séance qui, sans contredit, peut avoir une portée considérable, est attendue, dans tous les milieux politiques allemands, avec une impatience extrême.

EN FINLANDE

Helsingfors — Des désordres se sont produits avant-hier. Le nombre des marins et des soldats qui y ont participé est insignifiant. L'intervention des représentants des organisations exécutives démocrates, ainsi que le tact des autorités russes locales ont contribué à la solution favorable des événements.

Dans les sphères compétentes, la démissin du sénateur Tokkoy est considérée cmme naturelle, en raison de ses rapports difficiles avec les autres membres du Sénat et la nécessité de la formation d'un nouveau Sénat.

On douse que Tokoy puisse se charger de la présidence du nouveau Sénat, sa manière d'agir ayant trouvé de la désapprobation, même dans le parti social-démocrate. En général, la formation d'un Sénat socialiste inspire des doutes. Le refus des socialdémocrates forcera apparemment le gouverneur général à s'adresser, pour la formation du Sénat, à autre et plus nombreux parti, à savoir le parti vieux-finnois.

Quoi qu'il en soit, la situation actuelle est considérée comme grave.

Nouvelles Locales & Régionales.

L'OFFENSIVE

Une nouvelle bataille de Verdun se livre sur les deux rives de la Meuse. L'offensive, préparée longuement par une artillerie formidable, a été déclenchée avec un brio magnifique par notre infanterie, secondée par notre aviation qui domine très nettement l'aviation adverse.

Pendant que se poursuit lentement et patiemment l'offensive dse Flandres, voilà une nouveau terrain dattaque où s'affirme dès le premier instant notre maîtrise. En même temps, les Italiens reprennent la dure marche en avant dans un pays très difficultueux et font des prisonniers par milliers.

C'est la coordination des forces alliées si prônée, si indispensable. Mais encore faut-il souhaiter que les Roumains, aidés des troupes russes qui ont échappé à la contagion d'indiscipline et de démence, puissent opérer vite une diversion, et aussi que l'armée de Sarrail force les Bulgares à perdre leur béatitude orgueilleuse.

Quand l'Entente pourra presser de toutes parts l'adversaire, ou tout au moins accrocher ses forces là-bas, pendant que nous le bousculons ici, on verra quelles sont la lassitude et l'usure de nos ennemis. — O. A.

CONSEIL GÉNÉRAL

Séance du mardi 21 août 1917.

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Louis Barthou.

M. le Préfet assiste à la séance.

M. Etcheverry-Ainchart, remplit les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance de lundi est adopté.

— Un vœu tendant à faire figurer sur les certificats d'origine les primes obtenues par les juments de sang et de demi-sang, est déposé par M. de Croiseuil.

Après observations de M. d'Etchepare, ce vœu est renvoyé à la Commission.

— M. Catalogne émet le vœu suivant :

1° Que soit permise, sans délai et sans autorisation préalable, la rentrée en France des vins en ce moment accumulés à la frontière espagnole, qui auraient pénétré en France avant le 16 août si une décision ministérelle du 9 août n'était venue annuler une décision également ministérielle du 31 juillet ;

2° Qu'à l'avenir soit rétabli le régime des autorisations préalables à l'importation des vins espagnols en France.

M. d'Etchepare appuie ce vœu et, à ce propos, signale l'importante hausse du vin provoquée par les difficultés de l'importation.

M. le Préfet promet de s'intéresser tout particulièrement à cette question.

Après intervention de M. Louis Barthou qui, également, appuie le vœu, celui-ci est adpté à l'unanimité.

— De M. Catalogne : Un vœu tendant à la levée d'interdiction d'importation du jute de Calcutta, indispensable à l'industrie de la sandale dont on sait l'importance dans notre département. — Adopté.

On passe ensuite à la lecture des rapports des commissaires.

M. Etcheverry-Ainchart, présente un rapport tendant à l'acceptation de toutes propositions sérieuses, relatives à l'amélioration des transports par automobiles dans le département.

Le Conseil donne un avis favorable.

— M. Forsans présente pn vœu relatif à l'amélioration du port de St-Jean-de-Luz. — Adopté.

— M. Catalogne présente son rapport sur le programme des chemins vicinaux. — Adopté.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Narcisse Boulanger au sujet de la situation effroyable des pays envahis et reconquis et demandant qu'une délégation soit nommée pour visiter ces pays et en constater les besoins.

Sur la proposition de M. Louis Barthou, la motion suivante est votée à l'unanimité :

« Le Conseil Général adresse l'expressio ardente de sa sympathie aux populations des pays envahis qui ont donné au monde le plus admirable exemple de résistance morale et de patriotisme. »

M. Hôo-Paris rappelle l'importance des souscriptions fournies par le monde agricole dans l'intérêt des pays envahis.

A ce propos, M. Faisans dit combien le Conseil est unanime à exprimer son sentiment d'horreur pour les dévastations commises par les Allemands.

M. Juanchuto, à propos de l'extension du périmètre de l'octroi, proteste contre la prétention de la ville de Pau qui voudrait englober dans ce périmètre l'Asile des Aliénés. Les charges du département seraient considérables.

M. d'Etchpare estime que les communes ont le droit de comprendre, sans consulter le Conseil Général, telle ou telle partie de leur territoire, telle ou telle construction d'un quartier, dans le périmètre de l'octroi. L'Asile a bénéficié des avantages de voirie, d'eau, des égouts de la Ville ; il est juste que cet établissement qui a des pensionnaires opulents procure à la Ville des ressources comme tous les autres établissements de bienfaisance.

M. Bonnasse-Blanchou estime qu'une autre autorité, le Conseil d'Etat, par exemple, doit décider si le Conseil Général doit donner son avis.

M. Juanchuto estime que le Conseil Général ne doit pas se déjuger.

M. Faisans pense que la seule question qui se pose est de savoir si l'Asile St-Luc est dans des conditions telles que la Ville a le droit de l'englober dans les limites de l'Octroi. Il semble que la Ville a ce droit, mais il est compréhensible que le Conseil Général se défende contre une dépense supplémentaire.

Finalement, les conclusions de la Commission sont adoptées.

(La fin à demain.)

L'APPLICATION DE LA LOI MOURIER

On comounique la note suivante :

« Le décret du 19 août 1917, public au « Journal officiel » du 20 août, a pour unique objet de déterminer les unités dans lesquelles doivent être versés les mobilisés appelés par la loi du 10 août 1917 (loi Mourier) à servir dans les unités qualifiées par cette loi de combattantes.

L'énumération qu'il contient ne comprend pas la totalité des éléments et n'englobe que ceux de ces éléments dans lesquels doivent être versés les catégories de classes — jeunes — visées par la loi.

Il reze bien entendu quele temps passé dans les unités non inscrites au décret mais normalement appelées à des opérations actives (notamment bataillons territoriaux de campagne (S. F. A.), sera compté dans le temps de service exigé par les dispositions de l'article premier de la loi.

SITUATION DES ENGAGÉS VOLONTAIRES APRES LA GUERRE

Les jeunes gens engagés volontaires pour la durée de la guerre, et appartenant à des classes qui à la cessation des hostilités n'auraient pas encore été appelée ou ne seraient pas maintenues sous les drapeaux, pourront opter soit pour la continuation de leur service militaire, de manière à accomplir sans interruption leur temps de service actif, soit pour le renvoi dans leurs foyers en attendant l'appel normal de leur classe.

DANS LES FINANCES

M. Bedougt percepteur de Ste-Suzanne, est nommé à la perception de Mauléon.

M. Sividre, sous-préfet de Bourganeuf (Creuse), est nommé à la perception de Ste-Suzanne.

M. Bernard, percepteur de Garlin, est nommé à la perception de Fleurie (Rhône).

M. Lamothe, percepteur de St-Amand-des-Cots (Aveyron), est nommé à la perception de Garlin.

M. Claverie, percepteur d'Artix, est nommé à la perception de Saint-Aventin (Haute-Garonne).

NECROLOGIE

On annonce la mort de M. Aristide Daries, ingénieur-électricien et professeur de musique au Lycée de Pau.

C'était un artiste de talent, un ingénieur auquel on doit de nombreuses inventions dans le domaine de l'électricité, un homme d'une rare affabilité et d'une extrême complaisance.

Nous présentons nos condoléances aux familles Daries et Faget.

LES BÉARNAIS A LA GUERRE

Trois colonels béarnais ont été, au cours de la guerre, promus généraux. Ce sont les généraux Montérou et Poeymirau, tous deux nés à Pau et élèves de notre Lycée, et le général Peyrègne, de Louvie-Juzon.

48 instituteurs béarnais et basques ont été tués depuis le début des hostilités et 68 ont été blessés.

L'administration des Ponts et Chaussées a enregistré la mort de treize cantonniers tombés pour la Patrie.

NOS COMPATRIOTES AU FEU

Voici les deux citations méritées par notre jeune compatriote, Joan Dubois, soldat de 1re classe au 418e régiment d'infanterie :

A l'ordre de la Brigade :

« Jeune et brave soldat, très courageux au feu ; a su, malgré les plus violents tirs de barrage de l'artillerie ennemie, maintenir sa ligne téléphonique et a ensuite assuré une liaison complète entre le chef de son unité et le chef des unités voisines. Blessé le 28 février aux attaques de Verdun, secteur de Douaumont. »

A l'ordre de la Division :

« Jeune soldat, s'est particulièrement distingué aux attaques et contre-attaques de juillet 1916 et a, malgré un violent bombardement, ramené son officier très grièvement blessé des lignes allemandes aux lignes françaises. Il a été enseveli lui-même après son fait d'armes. ». (2e Citation).

Nos félicitations.

TRIBUNE PUBLIQUE

Les Propriétaires et les Enfants.

On nous écrit :

« Monsieur le Rédacteur,

» La France réclame-t-elle des enfants ? Oui, n'est-ce pas, car elle en a besoin. Voudriez-vous alors m'indiquer un moyen de trouver dans Pau un appartement, lorsque vous avez un ou plusieurs bambins ? Je tiens à vous signaler le cas qui se présente chez moi, en ce moment.

» Je désire louer un appartement ; j'en visite plusieurs : certains me conviennent et lorsque j'ai la loyauté de dire aux propriétaires que j'ai un enfant d'un an, on me refuse catégoriquement la location en prétextant que lors de ses premiers ébats le cher petit fera trop de bruit.

» N'est-ce pas ridicule et arbitraire, et ne pourrait-on créer une loi pour obliger MM. les propriétaires à recevoir chez eux de sérieux et honnêtes locataires chargés de un ou plusieurs enfants ?

» Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

» Un Lecteur assidu. »

N. D. L. R. — La réclamation de notre correspondant est digne d'intérêt et l'on souhaiterait trouver un peu plus de patriotisme ou même de simple fraternité chez les propriétaires de l'arrière.

CONCOURS DE PRIMES

Voici le résultat du concours de primes qui a eu lieu à Pau, sur la Place de Verdun :

Juments suitées, 38 présentées.

2 primes de 700 fr. : M. Lahore, à Andoins, et M. Laban, à Angaïs.

2 primes de 475 fr. : M. Mourouzàa, à Andoins.

2 primes de 375 fr. : MM. de Salverte et Toulet à Lons, et M. Lhoste-Séré, à St-Faust.

2 primes de 350 fr. : M. Lacaze, Justin, à Assat, et M. de Salverte, à Pau.

2 primes de 300 fr. : M. Sedze, à Bosdarros, et M. Mourouzàa, à Andoins.

1 prime de 275 fr. : M. Lahillanne, à Saint-Abit.

2 primes de 250 fr. : M. Mourouzàa, à Andoins, et M. R. Bouézou, à St-Laurent-Bretagne.

6 primes de 200 fr. : M. Jean Palette, à Mirepeix ; M. Tapie, à Nousty ; M. Lacaze, à Andoins ; M. de Béarn, à Lescar ; M. Bergé-Touya, à Nousty ; M. Domengine, à Pau.

6 primes de 150 fr. : M. Labourdette, à Pau ; M. Mourouzàa, à Andoins ; M. Dazet, à Artigulouve ; M. Arnautou, Paulin, à St-Laurent-Bretagne ; M. Marcelin Cazaban, à Nousty ; M. Jules Ravie, à Mirepeix.

11 primes de 100 fr. : M. Jeantet Badiolle (deux primes), à Bizanos ; M. Buzy-Cazaux, à Mirepeix ; M. Lahillanne (deux primes), à St-Abit ; M. Marcelin Lamazou, à Nousty ; M. Jean Suberbielle, à Arros ; M. Julien Sarthou, à Serres-Morlàas ; M. Lannette, à Angaïs ; Mlle Bladé, à Mirepeix ; M. Pierre Estirou, à Pardies.

Juments non suitées, 5 présentées.

5 primes de 125 fr. : M. Mourouzàa, à Andoins ; M. Pellew (deux primes), à Laroin ; M. Sarthou, à Angaïs ; M. Cassou, à Pardies.

Remonte.

A Nay, la Commission de Remonte de Tarbes a examiné 35 chevaux et 36 juments, tous de 4 ans. Cette commission a retenu 10 mâles et 9 femelles aux prix suivants :

Mâles à livrer immédiaement :

1.250 fr. à M. Dourron, à Mirepeix.
1.175 et 1.150 fr. à M. Sausse, Morlaas.
1.150 fr. à M. H. Larroque, à Arthez.
1.150 fr. à M. Cassou, à Gomer.
1.150 fr. à M. Lamazou-Betbéder, Gomer.
1.125 fr. à M. Turon, à Lucgarier.
1.100 fr. à M. Couzi, à Mirepeix.
1.100 fr. à M. H. de Bataille-Sévignac, à Pontacq.
1.100 fr. à M. Pouts, à Nousty.

Femelles à laisser deux ans chez les vendeurs :

1.425 fr. à M. Ravie, à Mirepeix.
1.350 fr. àM. Cayéré, à Asson.
1.300 fr. à M Laban-Carrazé, à Angaïs.
1.250 fr. à M. St-Martin, à Bordères-Nay.
1.250 fr. à M. G. Dourron, à Bénéjacq.
1.200 fr. à M. Sassus, à Bordères-Nay.
1.175 fr. à M. Cabanne, à Coarraze.
1.125 fr. à M. Larroche, à Coarraze.

RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

Sursis d'appel aux membres de l'Enseignement.

Devront être placés d'office en sursis d'appel jusqu'au 31 Juillet 1918, quelle que soit leur affectation, les membres de l'enseignement appartenant aux catégories suivantes :

Service armé : classes 1888 à 1892 inclus.

Service auxiliaire : classes 1903 et plus anciennes.

Hommes des classes 1904 à 1914 qui, à la suite de blesures de guerre, ont été ou seront classés dans le service auxiliaire et maintenus dans cette position à la suite de la contre-visite obligatoire prévue à l'article 3 de la loi du 17 Août 1915.

Pourront évalement être placés en sursis d'appel jusqu'au 31 Juillet 1918, si leur présence est jugée absolument indispensable à leur établissement.

Membres de l'enseignement appartenant aux classes de 1893 à 1896 du service armé ;

Membres de l'enseignementdes classes de 1904 à 1914, service auxiliaire qui appartiennent à l'une des catégories suivantes : professeurs de Faculté, inspecteurs d'Académie, chefs d'établissements secondaires, proviseurs et principaux, personnel des économats des lycées, économes et sous-économes, professeurs, inspecteurs primaires, directeurs d'écoles normales, directeurs d'écoles primaires supérieures, directeurs de cours complémentaires.

Les décisions que vient de prendre M. Painlevé ne concernent que l'enseignement proprement dit. Les autres établissements d'instruction, tels que les écoles d'agriculture ou les écoles d'enseignement technique, feront l'objet de déécisions particulières.

Les pères de quatre enfants.

Les militaires pères d'au moins quatre enfants qui, par application de la loi sr le recrutement sont affectés à la plus jeune classe de l'armée territoriale, doivent suivre le sort de cette classe de mobilisation au point de vue de l'application des dispositions concernant les hommes des vieilles classes (affectations, envoi à la terre des agriculteurs, mise en sursis, etc.)

AU HARAS DE GELOS-PAU

Sont portés au tableau d'avancement

Pour le grade d'inspecteur général de 2e classe : M. de Sevin.

Pour le grade de sous-directeur de 1re classe : M. de la Malène.

Pour le grade de brigadier-chef : M. Pouchan-Lahore.

CINEMA PALACE

Ce soir, mercredi, commencera un programme varié et des plus intéressants, se composant d'une jolie comédie dramatique de M. Daniel Riche, intitulée « La Coupe d'Amertume », jouée par Andrée Pascal ; puis « Fleur de Pavé », interprétée par Mistinguett et Prince, ainsi que des vues de voyage, des scènes comiques et les dernières Actualités.

MARCHÉ DE PAU DU 20 AOUT

Bestiaux. — Bœufs de travail, la paire, 1.700 fr.; Vaches de travail, 1.000 fr. Vaches laitières, 490 fr. l'une ; Veaux d'élevage, l'un, 280 fr.; Veaux très jeunes, 30 fr.

Boucherie. — Bœufs, le kilo, 1 fr. 50 ; Vaches, 1 fr. 20 ; Veaux, 1 fr. 70 à 1 fr. 90; Moutons, 1 fr. 80 ; Porcs, de 3 fr. 25 à 3 fr. 50 ; Porc dépecé, parties maigres, 5 fr.; parties grasses, 4 fr. 75.

Volailles. — Poules, la paire, de 11 à 14 fr.; Poulets, de 10 à 13 fr.; Canards, de 12 à 14 fr.

Œufs, la douzaine, de 2 fr. 50 à 2 fr. 70.
Beurre, le kilo, de 6 fr. 40 à 8 fr.
Fromage, le kilo, de 5 fr. 50 à 6 fr. 20.
Pommes de terre, l'hectolitre, 25 fr.
Bois de Chauffage. — Rondin, le stère, de 25 à 30 fr.; Fendu, de 20 à 25 fr.; Fagots, l'un, de 0 fr. 90 à 1 fr. 10.
Fourrages. — Foin, 13 fr. les 100 kilos ; paille, 7 fr. 50 les 100 kilos.

OLORON. — M. Barthou se rendra à Oloron jeudi prochain 23 août courant. Une réception ouverte à tous les électeurs de l'arrondissement aura lieu dans la grande salle de la Mairie, à 2 heures 1/2, et M. Barthou prononcera une allocution.

MAIRIE DE PAU

Arrêté.

Le Maire de la Ville de Pau,

Vu la pétition par laquelle le Syndicat des Voituriers de place demande le relèvement du tarif en raison de l'augmentation sensible des frais généraux de la profession ;

Sur l'avis de la Commission plénière du Conseil municipal ;

Arrête :

Art. 1er. — Le tarif des prix de la course et de l'heure des voitures de place, dans les limites de la commune, est fixé ainsi qu'il suit :

Voitures à 1 cheval.

	Jour	Nuit
Course dans le rayon de l'Octroi	1 25	2 »
Course dans un rayon de 3 kilomètres autour de la place de la Halle	1 50	2 50
L'heure dans un rayon de 3 kilomètres autour de la place de la Halle	2 50	3 50
L'heure au-delà du rayon de 3 kilomètres	3 »	» »

Voitures à 2 chevaux.

	Jour	Nuit
Course dans le rayon de l'Octroi	1 50	2 50
Course dans un rayon de 3 kilomètres autour de la place de la Halle	2 »	3 »
L'heure dans un rayon de 3 kilomètres autour de la place de la Halle	3 »	4 »
L'heure au-delà du rayon de 3 kilomètres	3 50	» »

Art. 2. — Les autres dispositions de l'arrêté du 27 décembre 1915 sont maintenues.

Art. 3. — M. le Commissaire Central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Le Maire : Stanislas LAVIGNE, adj.

EXTRAIT

des Registres de l'Etat civil.

Naissance.

René-Emile, fils de Henri-Clément Abadie, électricien, et de Eulalie-Julienne Fort, couturière.

Décès.

Albert-Pierre-François Bourdalle-Bordenave, né à Pau, 6 ans et demi.

Jean Pourtugad, ancien cantonnier, 83 ans.

Jean Campardon, cocher, né à Viven, 36 ans.

Publications de Mariage.

Emmanuel-Jean-Marie Dumas, valet de chambre, et Gabrielle Caillaud, cuisinière à Pau.

CONVOI FUNÈBRE

M. et Mme Bordeneuve et leur fils ; les familles Cassou et Bordeneuve prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Henri BORDENEUVE
Instituteur,

qui auront lieu le jeudi 23 août, en l'église St-Jacques, à 10 heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 13, rue Duboué, à 9 heures 1/2.

REMERCIEMENTS

M. Hounilh, inspecteur de Voirie à Pau, et ses enfants ; les familles Avignon, Vve Dulong, Bourie, Sibers et Labaigt (de Pau), Prosine (de Bordeaux), remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Marie HOUNILH
Née AVIGNON

HERNIE

Chutes de Matrices

La nouvelle Méthode de M. Noël Demeure

l'habile spécialiste hernaire de Paris, est la seule qui procure, **sans aucune gêne ni interruption de travail, un soulagement immédiat** et la **guérison définitive des hernies** ou des descentes les plus grosses et les plus anciennes, comme le prouve cette attestation, s'ajoutant aux **nombreuses guérisons obtenues :**

« Amou, le 25 juillet. — M. Noël DEMEURE : Après avoir suivi votre **Méthode, je suis guérie** de ma hernie crurale qui m'étorturait depuis 3 ans. A titre de reconnaissance et pour le bien de ceux et de celles qui souffrent comme je souffrais, je vous permets de publier mon attestation. — Mme LAFFITTEAU, Rosa, à Amou (Landes). »

Chaque jour, **M. DEMEURE** reçoit des lettres de remerciements de personnes **soulagées et guéries par sa Méthode.** C'est donc avec la **ferme conviction d'être utile à nos lecteurs** que nous leur conseillons d'aller voir en toute confiance ce **GRAND SPÉCIALISTE,** si connu et si aimé dans notre région, qu'il visite depuis plusieurs années et qui recevra à :

PAU, lundi 27 août, Hôtel Henri IV.
Orthez, mardi 28 août, Hôtel Central.
Lembeye, jeudi 30 août, Hôtel Pélerin.
Oloron, vendredi 31 août, Hôt. Loustalot.
Bayonne, dimanc. 2 sept., Hôt. Bilbaïna.
BORDEAUX, lundi 3 septembre, Hôtel du Centre, **8, rue du Temple.**

DEMEURE, 52, Boulev. E. Quinet, PARIS

Etude de Me MAISONNIER, Notaire,
2, rue Mourot, Pau.

VENTE DE MEUBLES

Place de la République,

(Anciens Magasins du « Byrrh »)

Le jeudi 23 août 1917 et jours suivants, à 2 heures sde relevée, à Pau, Place de la République (anciens Magasins du Byrrh) il sera procédé par le ministère de Me Maisonnier, notaire à Pau, à la Vente volostaire, aux enchères publiques, d'un Mobilier comprenant meubles de chambres à coucher, de salon, de salle à manger, glaces, ustensiles de cuisine, coffre-fort, linge, vaisselle, etc.

Au comptant et 5 % e nsus.

A CÉDER pour cause santé **Café-Restaurant** bien situé. — Adresse au journal.

ON DÉSIRE acheter un **bon Piano** d'occasion. — Adresse au journal.

ON DEMANDE en location une **Locomobile** de 6 à 10 chevaux, chez FONTAN et CARRÈRE, à Jurançon.

ON DEMANDE Ménage pour petite Propriété, près Pau. — Adresse au journal.

ON DEMANDE Bonne sérieuse connaissant cuisine. — Adresse au journal.

A CÉDER petit commerce très bien situé avec débit de tabac. — Adresse au journal.

ON DEMANDE Ouvrières et **Apprenties** Modistes et Couturières. — Adresse au journal.

A VENDRE ou **à Louer :** MAISON avec CAFE bien achalandé, situé à Lembeye, sur la place du Marché. — S'adresser : Madame COUSTAU, à Lembeye, ou à Me SARTHOU, Notaire au dit lieu.

ON DEMANDE pour la campagne une **Femme** sachant soigner le bétail. — S'adresser 33, rue Porteneuve.

DEVOIRS DE VACANCES
Leçons particulières — Prix Modérés.
Mme LACAZE, 6, rue Samonzet.

Optique Médicale
VERRES de TOUT 1er CHOIX
YEUX ARTIFICIELS
Grand choix en Collection
Exécution d'après nature. — Ressort blanc garantie. — Fournisseur des Hôpitaux civils et militaires et des Cliniques ophtalmologiques.
Maison DAIGNAS 14, rue Taylor, - PAU

SCULPTURE, MARBRERIE, DECORATIONS
Mme Veuve Paul CAPDEVILLE et ses fils
41, rue Bayard, — (Près le Cimetière.) —
Construction de Caveaux
& CHAPELLES
CHEMINÉES MARBRE, STAFF, CARTON-PIERRE
FABRIQUE DE PIERRES CREUSES ET BUSES EN CIMENT ARMÉ

Pau. — Imprimerie Garet-Haristoy.

Le Gérant : L. MINGNETTE.